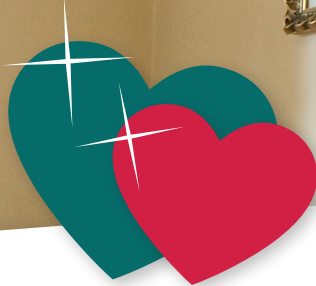


Nettoyages

**PRO
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE
GEMEINSAM STÄRKER



Un service de nettoyage
avec du cœur, pour un logement
propre et pour votre bien-être.

Pro Senectute Fribourg

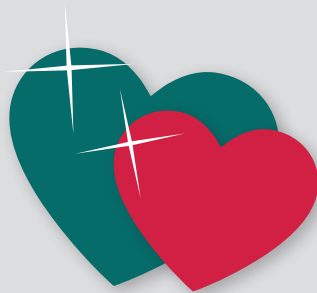
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg

Tél. 026 347 12 40
info@fr.prosenectute.ch

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30

www.fr.prosenectute.ch

Le service de nettoyage avec du cœur



- Sur tout le territoire cantonal
- En ligne directe avec une coordinatrice régionale
- Des collaboratrices de nettoyages sensibilisées aux effets de l'âge
- En coordination avec les assistants sociaux de Pro Senectute si besoin et sur demande
- Des conditions d'annulation claires (si absence pour des raisons médicales par exemple)
- Bilingue

Des prestations de qualité et flexibles pour les personnes âgées

Qui peut profiter de ce service ?

Toutes les personnes à partir de 60 ans habitant dans le canton de Fribourg.

Quelles sont nos prestations ?

Nos collaboratrices sont à votre disposition pour venir nettoyer chez vous périodiquement ou réaliser un nettoyage de printemps en profondeur de façon plus exceptionnelle.

A vous de choisir selon vos besoins et le type de nettoyage souhaité. Le service de nettoyage a en principe une durée de 2h minimum. Des exceptions sont possibles (cf. nos conditions générales disponibles sur www.fr.prosenectute.ch).

Combien cela coûte-t-il ?

L'heure de nettoyage coûte CHF 40.– y compris les frais de déplacement. La facture vous parvient mensuellement. Un montant unique de CHF 50.– pour frais d'ouverture de dossier sera ajouté à la première facture.

Le matériel et les produits adéquats pour le nettoyage sont à la charge du client.

Qui sont nos collaboratrices ?

Nos collaboratrices de nettoyage apprécient le contact avec les personnes âgées. Elles possèdent des compétences en nettoyage et sont régulièrement évaluées. Elles vivent dans la région de leurs clients. Elles sont soumises au secret professionnel et sont rémunérées et assurées par Pro Senectute.

Prise en charge des frais

Par les prestations complémentaires

Les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires peuvent obtenir de la Caisse de compensation la participation suivante :

- Personne seule et couple : maximum CHF 6000.– par an.
- L'heure de nettoyage est prise en charge jusqu'à CHF 30.–.

Par la caisse-maladie

L'assurance de base de la LAMAL ne couvre pas ces frais. Toutefois certaines complémentaires (LCA) le peuvent. Les démarches auprès de l'assurance sont à votre charge.

Inscription

Pour bénéficier de notre service de nettoyage, veuillez contacter notre réception par téléphone au 026 347 12 40 ou par courriel info@fr.prosenectute.ch. Une fois votre demande enregistrée, nous vous enverrons rapidement le formulaire d'inscription nécessaire.

Veuillez noter que les délais d'attente varient en fonction des forces de travail disponibles selon les régions.

Informations

Pour plus d'information, nous vous invitons à prendre contact avec notre service par téléphone au 026 347 12 91 ou par courriel service.nettoyage@fr.prosenectute.ch.

